



RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES EN MARCHÉ VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La commune de Gorron,

en partenariat avec
le CPIE Mayenne Bas Maine
vous invite à échanger sur :

Les trames vertes et bleues : une opportunité d'aménagement du territoire

” Avec plus de 1000 km de rivières et ruisseaux sur son territoire, la Communauté de communes du Bocage Mayennais (CCBM) est un pays d'eau. Ses vallées structurent le paysage et marquent certaines frontières administratives. Par ailleurs, les cours d'eau font aujourd'hui l'objet de plusieurs enjeux majeurs : des enjeux environnementaux, et d'approvisionnement en eau potable.

A Gorron, la rivière la Colmont traverse l'ensemble de la commune. Elle traverse également le plan d'eau communal avant de se séparer en deux bras.

Depuis 2013, la commune a fait le constat de plusieurs difficultés sur le plan d'eau qui est envasé : les ouvrages hydrauliques ne fonctionnent plus, les atterrissements se végétalisent et évoluent en saulaie. Tout ceci uniformisant à terme le milieu et pouvant être à l'origine de problème d'inondation. De plus, les ouvrages constituent un obstacle au transit sédimentaire et sont infranchissables pour le poisson.

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) Colmont et affluents porté par la Communauté de communes du Bocage Mayennais, il est prévu en association avec la commune de Gorron de réaliser un projet de restauration de la Colmont dans Gorron avec notamment pour objectifs, la restauration de la continuité écologique. ”

Jean-Marc Allain
Maire de Gorron

INVITATION
destinée aux élus,
techniciens et
membres de la société
civile

**Mercredi 25
novembre 2015
de 17h30 à 20h**

**Salle d'honneur
de la mairie
à Gorron
(place de la Mairie)**

**Inscription à retourner
avant le 23 novembre**

 [bulletin en ligne](#)

La Trame verte et bleue est inscrite dans le **Schéma Régional de Cohérence Ecologique** (SRCE). Ceci permet de resituer les enjeux de continuités écologiques de chaque territoire dans un ensemble plus vaste.

Source : DREAL Pays de la Loire, 2015

La Trame verte et bleue (TVB) est l'un des engagements phares du Grenelle de l'environnement.

La **Trame verte et bleue** (TVB) constitue un **outil d'aménagement durable** du territoire. Il s'agit plus précisément d'un **réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques** identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Les continuités écologiques comprennent les réservoirs de la biodiversité et les corridors écologiques.



Grâce aux documents d'urbanisme réalisés par les collectivités (SCoT et PLU), mais aussi grâce à la mobilisation d'outils contractuels, la **prise en compte de la Trame verte et bleue au niveau local**, permet d'**intégrer les continuités écologiques et la biodiversité dans les projets de territoire**. Même si la Trame verte et bleue vise en premier lieu des objectifs écologiques, elle permet également d'atteindre des objectifs sociaux et économiques, grâce au **maintien de services rendus par la biodiversité** (production de bois énergie, production alimentaire, bénéfiques pour l'agriculture, auto-épuration, régulation des crues...), grâce à la valeur paysagère et culturelle des espaces qui la composent (amélioration du cadre de vie, accueil d'activités de loisirs...), mais aussi grâce à l'intervention humaine qu'elle nécessite sur le territoire (gestion des espaces TVB, ingénierie territoriale, etc.). Source :

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- **Qu'est-ce que la trame verte et bleue ?**
- **Comment en faire une opportunité pour son territoire ?**
- **Comment partager la trame verte et bleue avec les habitants ?**
- **Quels sont les aménagements, les solutions ?**
- **Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expériences, les conseils à partager ?**



David Quinton, directeur et chargé de mission environnement au CPIE Mayenne Bas Maine, présentera les enjeux liés aux trames vertes et bleues.

Roger Millet, adjoint à Gorron, et **Ronan Marie**, animateur Rivière à la Communauté de communes du Bocage Mayennais, expliqueront la démarche et les choix de la commune motivant la réhabilitation du plan d'eau.

La **commune ou la communauté de communes** du Pays de Mayenne, rappellera les choix qui ont motivés l'équipe municipale à orienter un axe stratégique en faveur du bocage dans leurs documents d'urbanisme.

En complément des témoignages des élus, vous serez invités à **décortiquer un cas pratique avec l'aide du CPIE**.

CONTACT : Thierry Cloteau (administrateur) et Maude Laurent (animatrice) / tél. 02 43 49 10 02

mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr / site Internet : www.reseau-collectivites-53.fr

Nos intervenants

Rencontre co-organisée par :



Action « **Mise en Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable** » financée par :

